

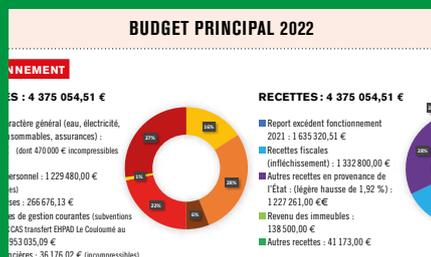


BULLETIN MUNICIPAL DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

№ 46 – OCTOBRE 2022



Le CMJ s'engage pour le cadre de vie



BUDGET > p. 4 et 5



CADRE DE VIE > p. 8 et 9



VIE ASSOCIATIVE > p. 14

MAIRIE

05 61 98 43 43

En semaine de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h

POLICE MUNICIPALE

2, rue des Maures

05 61 98 04 31 ou **06 37 21 20 30**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

05 61 98 43 46 (en mairie, 1^{er} étage)

MÉDIATHÈQUE

05 61 98 43 47

Mardi : 9 h – 12 h 30 et 17 h – 19 h ;
mercredi : 10 h – 12 h et 14 h – 18 h ;
jeudi : 17 h – 19 h ; samedi : 9 h – 12 h 30
Fermée les jours fériés

CIAS – SIVOM

05 61 97 08 98

Service d'aide à domicile. Rue du Collège

OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME

05 61 87 63 33

**BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES
ET FRANCE SERVICES**

05 61 90 19 55

Place de la Halle, Montesquieu-Volvestre

www.tourisme.volvestre.fr

LA POSTE

3631

ENEDIS

09 72 67 50 31

DÉCHETTERIE

05 61 90 69 08

Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h

SERVICE AGRO-ENVIRONNEMENTAL

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

05 61 90 43 91

EHPAD « LE COULOUMÉ »

05 61 90 47 09

PÔLE ROUTIER (MONTESQUIEU)

05 61 90 40 05

SYNDICAT DES EAUX (SMDEA)

Le Fossat : **05 61 68 54 24**

Saint-Paul-de-Jarrat : **05 61 65 09 60**

Astreinte : **06 80 40 74 75**

COLLÈGE STELLA-BLANDY

05 61 98 48 00

LES URGENCES

Pompiers	18	} 112 depuis un mobile
Gendarmerie	17	
SAMU	15	
ALLÔ DOCTEUR	3966	
Centre antipoison		05 61 49 33 33
Cabinet médical Mailhol		05 61 90 41 26
D ^r Bonel		05 61 90 43 37
Pharmacie		05 61 90 40 04
CCAS		05 61 98 43 43
CIAS		05 61 97 08 98
Infirmières :		
– Cabinet place de la Halle		
15, place de la Halle		09 83 56 62 21 ou 06 60 04 49 14
Permanence le mardi de 8 h 30 à 9 h 30. cabinet.ide.halle@gmail.com		
– Cabinet Jocelyne Pourret – Chantale Troude		
44, rue Mage		05 62 01 64 59 ou 06 82 57 48 37
ide.montesquieu@gmail.com		
Permanences : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 9 h 30 ; le mardi de 8 h 30 à 10 h		

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

École : **05 61 90 48 62**

CLAE élémentaire : **05 61 90 73 97**

ÉCOLE MATERNELLE A.-MASSAT

05 61 90 49 09

CLAE maternelle : **05 61 97 17 12**

RESTAURANTS SCOLAIRES

Maternelle : **05 61 90 62 83**

Élémentaire : **05 61 90 74 09**

Service administratif : **05 61 98 43 41**

RESO « LE VAL D'ARIZE »

05 61 97 76 00

CRÈCHE L'ÎLE O DOUDOUS

05 61 90 06 90

CENTRE DE LOISIRS

Bureau : **05 61 90 05 88**

CENTRE D'ANIMATION JEUNES

05 61 90 66 29

PISCINE MUNICIPALE

05 61 90 42 59

Ouverture en juillet et août
du mardi au dimanche de 11 h à 19 h

PERMANENCES PÔLE DES SERVICES AU PUBLIC

> **Mission locale Haute-Garonne**

Le 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h sur RDV au 05 61 51 54 31.

> **Agence 3 i (Informer, Innover, Insérer)**

Les 1^{er} et 3^e lundis du mois et les 2^e et 4^e mardis du mois de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h sur RDV au 07 50 14 98 21 ou 05 61 62 34 79.

> **SOLIHA Solidaires pour l'Habitat**

Le 3^e mardi du mois sans RDV de 9 h 30 à 12 h.



**MAISON DES SOLIDARITÉS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 31**

Passage des Rosiers, 31390 Carbonne

05 61 97 88 67

MAISON DES SOLIDARITÉS

2, rue Janet

05 61 90 41 33 et **05 61 87 83 64**

PETR SUD TOULOUSAIN

Carbonne : **05 61 97 30 34**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VOLVESTRE**

05 61 90 80 70

TRÉSORERIE DU VOLVESTRE

Lundi, mardi et jeudi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h

Carbonne : **05 61 87 84 99**



Le maire reçoit sur rendez-vous :
05 61 98 43 43

ÉDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Certes de multiples tensions, partout autour de nous, perturbent le fonctionnement normal de notre quotidien : de ce conflit, presque à nos portes, aux conséquences immédiates des perturbations du climat (chaleur et sécheresse), tous les sujets nous rappellent l'importance vitale de rester unis et solidaires pour faire face le plus efficacement possible à ces multiples attaques de notre quiétude.

Les « modes » du moment, qui voudraient nous faire accepter que seuls le buzz médiatique et le culte de l'immédiat n'ont de sens et de raison, nous plongent dans une confusion et un trouble profond : aujourd'hui, nous avons de plus en plus de mal à faire la part du vrai et du faux, du réel et de l'illusion, du légal ou du frauduleux. Nos populations « fragiles », tout aussi exposées que nous, sont encore plus perméables à ces dérives : là aussi, il est de notre devoir, à chaque instant, de veiller à les préserver par une solidarité sans faille.

La préservation de nos richesses naturelles : l'air, l'eau, la terre et tous les écosystèmes qui s'y rattachent, est devenu LE combat à mener. Toutes nos décisions politiques sont dictées aujourd'hui dans l'absolue nécessité d'intégrer le développement durable, cette alliance étonnante d'une consommation raisonnable et de restrictions modérées. À ce titre, notre collectivité sera contrainte de mettre en place des mesures d'économies, notamment de réduction de notre consommation d'électricité, par l'extinction de l'éclairage public, pour une partie de la nuit, la limitation des décorations lumineuses pendant les fêtes de fin d'année...

Nous avons des raisons d'être heureux et fiers : le patrimoine en est un des exemples. Notre commune a été distinguée lors du congrès des maires de la Haute-Garonne, au titre de l'opération « Mon beau Village », dans la catégorie « Patrimoine ».

Sereinement, vivons tous ensemble, à Montesquieu-Volvestre, notre bastide.

Frédéric Bienvenu
Maire de Montesquieu-Volvestre

Bulletin municipal édité par la Ville de Montesquieu-Volvestre

3, place de l'Hôtel-de-Ville, 31310 Montesquieu-Volvestre.

Téléphone : 05 61 98 43 43. E-mail : accueil@mairiemontesquieu.fr

www.mairie-montesquieu-volvestre.fr

Directeur de la publication : Frédéric Bienvenu.

Conception et réalisation : Éditions In extenso, 31310 Canens. 05 61 90 29 15.

BUDGET COMMUNAL 2022 EN BREF

À Montesquieu-Volvestre, 7^e année sans hausse des taux d'imposition.



Maîtrise des dépenses de fonctionnement

3,66 % d'augmentation entre 2021 et 2022
tout en maintenant les services rendus à la population, malgré le contexte national et international dégradé.



Capacité de désendettement



(en combien d'années la collectivité peut rembourser la totalité de sa dette)

2,14 ans, soit bien en dessous du seuil d'alerte supérieur à 10 ans

Épargne de gestion (2021) = 654 325 €
Épargne brute (2021) = 612 230 €
Épargne nette (2021) = 503 734 €
Fonds de roulement = 1 968 314 €
€

POURSUITE DES INVESTISSEMENTS



L'enveloppe consacrée à l'investissement en 2022 représente 2,38 M € et comprend notamment :

- Études pour la maison de la santé (par un programmiste)
- Reprise des concessions et travaux au cimetière
- Sécurisation aux abords du monument aux morts
- Divers travaux sur bâtiments communaux (petit casino, local France Services, ateliers municipaux, etc.)
- Travaux dans le bâtiment
11, rue des Olières : création d'un tiers-lieu
- Extension de la salle polyvalente
- Vidéoprotection (amélioration)
- Équipement du restaurant scolaire
- Véhicule de ramassage des déchets verts
- 2^e panneau d'information numérique
- Nouveaux matériels pour les services techniques (mises aux normes et sécurisation)
- Aménagement du skate-park
- Déploiement de poteaux incendie
- Aménagement du local de la Croix-Rouge



Aspect social

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, nouveau système de tarification du restaurant scolaire avec la mise en place d'une tarification sociale qui tient compte du quotient des familles malgré la hausse des tarifs des denrées (inflation).

Cantine à partir d'1 € et jusqu'à 3,50 €.

Dotations de l'État

1,2 M €

- Subventions : 46 000 € :**
- État : 12 000 €
 - Département : 34 000 €

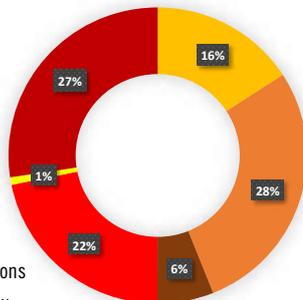


BUDGET PRINCIPAL 2022

FONCTIONNEMENT

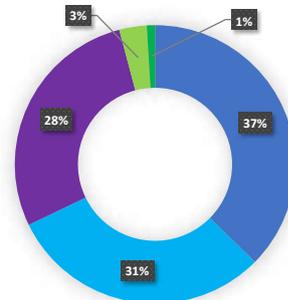
DÉPENSES : 4 375 054,51 €

- Charges à caractère général (eau, électricité, entretien, consommables, assurances) : 692 900,00 € (dont 470 000 € incompressibles soit 67,83 %)
- Charges de personnel : 1 229 480,00 € (incompressibles)
- Autres dépenses : 266 676,13 €
- Autres charges de gestion courantes (subventions associations, CCAS transfert EHPAD Le Couloumé au 01/01/22...) : 953 035,09 €
- Charges financières : 36 176,02 € (incompressibles)
- Virement à la section investissement : 1 196 787,27 € (1 113 625,94 € en 2021)



RECETTES : 4 375 054,51 €

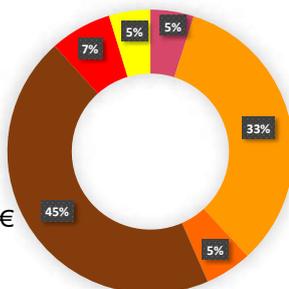
- Report excédent fonctionnement 2021 : 1 635 320,51 €
- Recettes fiscales (infléchissement) : 1 332 800,00 €
- Autres recettes en provenance de l'État (légère hausse de 1,92 %) : 1 227 261,00 €
- Revenu des immeubles : 138 500,00 €
- Autres recettes : 41 173,00 €



INVESTISSEMENT

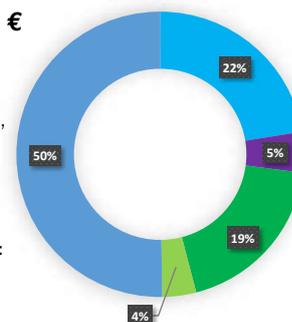
DÉPENSES : 2 383 069,16 €

- Déficit d'investissement 2021 reporté : 117 006,02 €
- Immobilisations en cours : 792 115,52 €
- Immobilisations incorporelles : 126 000,00 €
- Immobilisations corporelles : 1 070 024,08 €
- Autres dépenses : 166 600,92 €
- Remboursement capital emprunt : 111 322,62 € (incompressibles)



RECETTES : 2 383 069,16 €

- Subvention d'investissement : 535 236,59 € (dont État : 174 332,13 €, Région : 51 938,00 €, Département : 296 796,46 €, Autres : 7 170,00 €)
- Dotations : 110 000,00 € (État)
- Excédent reporté de fonctionnement : 450 000,00 € (50 000,00 € en 2021)
- Autres recettes : 91 045,30 €
- Virement de la section fonctionnement : 1 196 787,27 € (1 113 625,94 € en 2021)

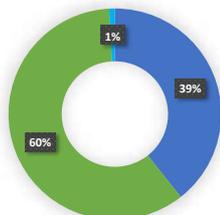


BUDGETS ANNEXES 2022

BUDGET RESTAURANT SCOLAIRE (RS)

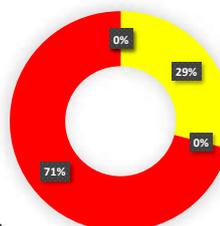
DÉPENSES : 346 000,00 €

- Charges à caractère général : 136 210,00 € (dont 117 000 € incompressibles 85,96 %)
- Charges de personnel (dont arrivée d'un responsable au 01/01/22) : 206 800,00 € (incompressibles)
- Autres dépenses : 2 990,00 €



RECETTES : 346 000,00 €

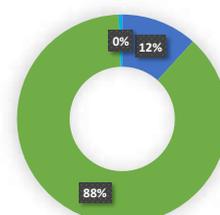
- Excédent de fonctionnement 2021 reporté : 233,28 €
- Atténuations de charges : 100,00 €
- Participation des familles : 100 000,00 €
- Autres produits exceptionnels : 100,00 €
- Reversement du budget principal vers budget RS : 245 566,72 € (198 819,64 € en 2021)



BUDGET ENFANCE ET JEUNESSE (SEJ)

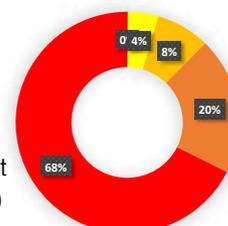
DÉPENSES : 449 000,00 €

- Charges à caractère général : 52 580,00 € (dont 12 000,00 € incompressibles soit 23,38 %)
- Charges de personnel : 394 050,00 € (incompressibles)
- Autres dépenses : 2 370,00 €



RECETTES : 449 000,00 €

- Excédent de fonctionnement 2021 reporté : 415,66 €
- Atténuation de charges : 20 000,00 €
- Participation des familles : 35 000,00 €
- Dotations : 90 000,00 €
- Reversement du budget principal vers budget SEJ : 303 584,34 € (reprise activité post-covid) (261 229,83 € en 2021)



MAISON DE SANTÉ : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Face à la dégradation de l'offre de soins sur notre territoire avec notamment un manque de médecins généralistes, la mairie a pour projet de construire une maison de santé.

L'objectif est de pérenniser l'offre de soins à Montesquieu-Volvestre. Pour ce faire, une parcelle appartenant à la commune située face de l'EHPAD du Couloumé et mitoyenne des logements HLM est réservée. La maison de santé accueillera les professionnels de la commune regroupés en Équipe de

Soins Primaires (ESP). Par ailleurs, devant la fragilité de la situation, le conseil municipal a pris la décision de répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du Groupement d'Intérêt Public (GIP) créé par la Région dans le but de faire venir, sur les territoires en déficit de médecins, des praticiens

salariés recrutés par la région dans des locaux médicaux intégrés dans la maison de santé et mis à leur disposition.

Terrain retenu pour la future maison de santé. Parcelle E 391 : 1 501 m².



Une partie de l'équipe du projet de santé, de droite à gauche : Mireille Pire (sage-femme), Valérie Charles (orthophoniste), Marc Mailhol (médecin généraliste), Jocelyne Pourret (infirmière), Caroline Pourry (kinésithérapeute), Sarah Militzer (dentiste).



Une quinzaine de personnes de Montesquieu-Volvestre et du Volvestre étaient présentes, le 12 juillet 2022, pour le premier atelier participatif.

TIERS-LIEU : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

**Les travaux ont commencé
au 11, rue des Olières au mois d'avril 2022**

Cette tranche inclut l'amélioration énergétique : remplacement de toutes les fenêtres, portes-fenêtres et volets ainsi que la mise en place d'une isolation en combles. Elle comprend également la réfection de la partie de la couverture en tuiles qui n'était plus étanche ayant provoqué des dégâts des eaux à l'intérieur du bâtiment. Suivra la réalisation d'une dernière tranche de travaux pour la rénovation de l'intérieur des locaux et leur aménagement en tiers-lieu. Il est prévu que ces travaux démarrent au début du 4^e trimestre 2022 (octobre-novembre) pour s'achever à la fin du 1^{er} trimestre 2023.

Atelier participatif : écouter les besoins

Le comité de pilotage « Tiers-lieu » constitué de conseillers municipaux a organisé le 12 juillet 2022 un atelier participatif à la maison des associations dans le but de recenser les besoins d'éventuels utilisateurs en associant la population à la réalisation de ce projet. C'est une étape indispensable qui permettra d'organiser au mieux le lieu et son utilisation.

D'autres rencontres sont prévues : n'hésitez pas à manifester votre intérêt auprès de l'accueil de la mairie.

SERVICES TECHNIQUES : NOUVELLES PRATIQUES

L'EAU OZONÉE, L'ALTERNATIVE AUX PRODUITS CHIMIQUES



Face aux enjeux environnementaux et économiques, les agents municipaux adaptent leurs pratiques. Depuis le mois d'avril, les services techniques sont dotés de nouveaux matériels, plus écologiques, plus ergonomiques et plus économiques.

Dans ses investissements, la collectivité a souhaité prendre en compte le volet environnemental et humain. Le service entretien est doté d'un appareil de fabrication d'eau ozonée. L'eau ozonée est sans risque pour la santé et non allergisante. Elle est totalement neutre pour l'environnement. Cette technique permet de se passer de 95 % des produits chimiques courants. Seul le détartrant WC ne peut être substitué. L'eau ozonée est utilisée sur l'ensemble des bâtiments communaux. Elle a des pouvoirs désinfectants supérieurs aux produits

chimiques. À titre d'exemple, le temps de pause (temps du passage humide à sec) pour la désinfection COVID avec l'eau ozonée est d'une minute, quand il est préconisé un temps de pause allant de 5 minutes à 15 minutes pour les produits chimiques... Ce qui implique plusieurs passages! Ce procédé permet aussi d'utiliser beaucoup moins d'eau avec le système d'imprégnation des « franges » servant à nettoyer les sols : 300 ml pour une classe de 50 m² au lieu de 5 à 8 litres d'eau avec le chimique. Afin de réduire la pénibilité au travail,

la collectivité a doté les agents d'entretien d'un matériel ergonomique et télescopique leur permettant de réaliser l'ensemble de leurs tâches sans avoir besoin d'être penché.



Pour créer de l'eau ozonée, l'oxygène de l'air (O₂) est transformé en ozone (O₃) puis injecté dans de l'eau froide du robinet. Ce procédé est très économique.

FAIRE FACE AUX PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX ET À LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

La transition écologique et la hausse des prix de l'énergie sont autant de défis à relever dans un contexte tendu pour les finances locales.

NOS ACTIONS :

Dans un premier temps, nous allons baisser les températures dans les bâtiments publics (écoles, salle des fêtes, mairie, maison des associations...) quand les systèmes de chauffage le permettent. Nous demandons également aux associations d'être attentives et responsables pour l'utilisation modérée des chauffages dans les locaux associatifs. Vérification indispensable de l'extinction des éclairages après utilisation.

De plus, les illuminations des fêtes de fin d'année seront réduites pour éviter la pollution lumineuse et la surconsommation électrique.

En séance du 4 novembre, le conseil municipal a décidé de procéder, pour une période d'essai de quatre mois, à l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h30 sur l'ensemble de la commune, dans un souci de préservation de la biodiversité et de diminution de la consommation électrique.

De plus, une réflexion est engagée pour remettre en fonctionnement la turbine de la régie municipale d'électricité dans le cadre d'un projet de valorisation patrimoniale. Rappelons que la commune a acquis au début du xx^e siècle le Moulin de la Ville. La dernière turbine installée dans les années 1970 permettait de produire à partir de l'Arize une puissance de 50 kilowatts. Elle n'est plus en activité depuis 2015, date à laquelle la compétence « distribution d'électricité et gestion des réseaux » a été transférée à Enedis. Mais la régie municipale d'électri-

city (RME) possède la personnalité morale et l'autonomie financière. Ce qui permet de lancer un ambitieux projet de valorisation patrimoniale. Les locaux de la régie municipale d'électricité pourraient être rénovés et adaptés à l'accueil de publics, notamment scolaires ; la turbine pourrait être remise en fonctionnement à des fins pédagogiques mais aussi pour une production d'appoint, dans un souci de transition énergétique.



Une étape préalable à la préparation du projet : le plan topographique et bathymétrique de la zone par le cabinet du géomètre Olivier Castex.



DEMANDEZ VOTRE CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

DANS QUELQUES MOIS, LA DÉCHETTERIE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE CONNAÎTRA D'IMPORTANTES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET DE MISE AUX NORMES.

Une carte d'accès, réservée aux particuliers et aux entreprises de services à la personne, sera alors nécessaire.

Vous pouvez dès à présent vous préinscrire en ligne sur <https://volvestre.ecocito.com> ou auprès de France Services, 20, place de la Halle.

Il vous suffira ensuite d'envoyer par

e-mail à accueil@mairiemontesquieu.fr ou de déposer en mairie une copie d'un justificatif de domicile récent et de la carte grise du véhicule le plus utilisé pour aller à la déchetterie, d'un PTAC inférieur à 3,5 t ainsi que vos coordonnées.

Vous serez alors contactés pour venir retirer votre carte d'accès dès qu'elle sera prête !



TRAVAUX RÉALISÉS

- ▶ Revêtement autour du monument aux morts,
- ▶ Curage du fossé chemins Tuilerie et Campets,
- ▶ Busage en traversée de chaussée chemin de Jouanredon et Argain,
- ▶ Revêtements de la route de Latour, des chemins de Lenrique, de Bidaoupeyre, de Mengard, de Mise,
- ▶ Réfection des caniveaux rue des Maures et impasse de la Rouquette,
- ▶ Remplacement du portail du stade Jean-Castet, fabriqué et installé par les agents municipaux.



Nouveau portail du stade Jean-Castet.

CIMETIÈRE

Dans le cadre de la reprise des tombes abandonnées, un ossuaire de 200 places est construit pour accueillir les dépouilles des vingt sépultures reprises dans le domaine public.



SÉCHERESSE : DÉCLARATION DE DÉSORDRES SUR HABITATION

Plusieurs habitants de la commune ont contacté la mairie pour faire part de dommages constatés sur leurs habitations (fissures...). Ces dommages peuvent être la conséquence d'un état de sécheresse durant l'été.

La commune souhaite demander le classement en état de catastrophe naturelle auprès de l'État.

Pour ce faire, elle doit déposer une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle auprès de la préfecture, accompagnée de l'ensemble des demandes des



administrés décrivant les désordres constatés et leur date d'apparition.

AUTORISATION DE TRAVAUX

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, de construire une piscine ou agrandir un abri de jardin sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation

de travaux.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, d'un permis de construire, ou bien d'un permis d'aménager.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme.

LA DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHÈVEMENT ET LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX : LA DAACT

La DAACT est un document qui permet d'attester auprès de la mairie l'achèvement des travaux et leur conformité par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. Cette déclaration est obligatoire, sous peine d'amende, à la fin des travaux autorisés par un permis de construire, une déclaration préalable de travaux, ou un permis d'aménager.

En cas d'absence de déclaration de conformité des travaux, la responsabilité du titulaire du permis peut être engagée vis-à-vis du tiers et le risque principal réside dans la vente du

bien. Outre le fait qu'un notaire peut refuser de passer l'acte de vente, l'acquéreur potentiel peut renoncer à l'achat du bien compte tenu des risques qu'il s'apprête à supporter. Il s'expose à devoir lui-même mettre les travaux en conformité ou à un refus de l'administration de lui délivrer une nouvelle autorisation d'urbanisme.

Par ailleurs, si la construction est illégale, l'indemnisation de l'assurance a de grandes chances d'être impactée en cas de sinistre (incendie, inondation, tempête...).

NOUVEAUX AGENTS MUNICIPAUX

Vincent Vaïra occupe le poste de directeur général des services laissé vacant par Marie-Hanna Belaakalia suite à sa demande de mutation. Il est en poste depuis le 1^{er} septembre 2022.

Jérôme Boucheron Metraud, nouveau responsable des services techniques, a pris ses fonctions le 3 janvier 2022. Il succède à Cédric Rives qui a fait valoir son droit à mutation dans une autre collectivité.

William Blaise, responsable du service restauration a pris ses fonctions le 3 janvier 2022.



À droite, Vincent Vaïra, nouveau directeur des services et, à gauche, Jérôme Boucheron Metraud, responsable des services techniques, aux côtés du maire Frédéric Bienvenu.



William Blaise, responsable du service restauration



Solidarité Ukraine

La commune a répondu à l'appel de l'association des Maires de France pour la collecte de dons en faveur de l'Ukraine. La Protection civile en a assuré la collecte et l'acheminement sur place.

Une importante collecte de semences organisées par la médiathèque a permis à des familles ukrainiennes de planter leurs potagers.

Un grand merci à tous pour vos dons et aux bénévoles qui ont tenu les permanences.

Le don en ligne est cependant encore possible : <https://don.protection-civile.org>



Ce local situé rue Mage accueillera une antenne de la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge bientôt à Montesquieu-Volvestre

La mairie a fait l'acquisition de la maison jouxtant la mairie (anciennement charcuterie Gaston). Des travaux de mise aux normes électriques et rafraîchissement du local sont en cours. Il sera normalement ouvert fin 2022 pour recevoir une antenne de la Croix-Rouge.

282 ENFANTS ONT FAIT LEUR RENTRÉE



Le maire, Frédéric Bienvenu, et Claire Médale-Giamarchi, adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, étaient présents le jour de la rentrée, dans les écoles, pour souhaiter une excellente année scolaire aux écoliers montesquiens, aux enseignants et saluer les parents. Les agents de la police

municipale étaient mobilisés pour cette journée de rentrée afin de permettre la circulation des nombreux véhicules et d'assurer la sécurité des enfants.

Jean-Michel Beaumale, directeur de l'école élémentaire, accueille avec son équipe 190 enfants répartis en huit classes. Côté maternelle, la

Le jour de la rentrée à l'école élémentaire. À la porte de l'école, Jean-Michel Beaumale (directeur), Frédéric Bienvenu (maire), Corinne Marcien Le Bret (DDEN) et Claire Médale-Giamarchi, (adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse) s'assurent que tout se passe bien.

directrice, Émilie Tissier, compte 92 élèves dans ses effectifs pour quatre classes.

FLEURISSEMENT : DES ACTIONS AVEC LE CMJ



Le conseil municipal des jeunes (CMJ), très enthousiaste à l'idée d'embellir le village, a fait le choix d'investir l'île du Ramier, chère aux Montesquiens. Une manière de sensibiliser aux bonnes pratiques et surtout une volonté de faire découvrir ou redécouvrir nos espaces verts du centre-bourg, avec l'idée que chacun respecte ces lieux collectifs autant dans leur mise en place que dans leur préservation.

Après la préparation du terrain par les agents municipaux, l'équipe de volontaires du CMJ a elle-même assuré la plantation des fleurs et de petits arbustes colorés, sous l'œil attentif des élus référents, Laetitia Loubières, conseillère déléguée au CMJ et Claire Médale-Giamarchi, adjointe aux affaires scolaires et sociales. Somme toute, peut-être les prémices à la préparation d'un premier label et participation concertée à un concours des « Villes et Villages fleuris ».

BRADERIE DE LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre du « Défi 10 jours sans écrans », le samedi 11 juin toute la journée, s'est tenue la première Braderie de livres de la médiathèque à la Maison des associations. Plus de 600 livres qui n'étaient plus empruntés depuis de nombreuses années ont trouvé une deuxième vie auprès de visiteurs de tous âges. De nombreux jeux traditionnels animaient la cour. Expérience à renouveler !



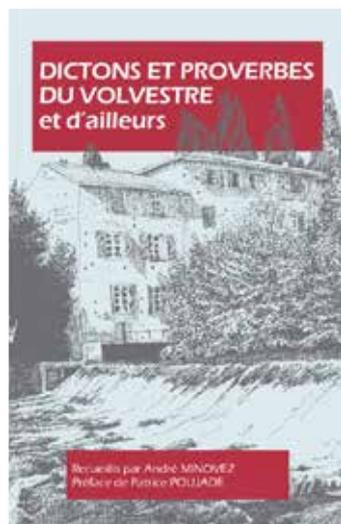
Ouvrage « Dictons et proverbes du Volvestre et d'ailleurs »

Par **André Minovez**
(auteur montesquvien)

Les proverbes sont une source presque inépuisable pour la connaissance de la langue mais également de l'état d'esprit du territoire.

André Minovez a rassemblé dans son ouvrage proverbes et dictons illustrés par des dessins de Roger Rouquier. Ces derniers seront exposés cet hiver à la médiathèque puis à la Maison des associations. La Ville, le Département et la Communauté de communes du Volvestre se sont engagés à soutenir financièrement son édition.

Vous pouvez commander l'ouvrage auprès d'André Minovez :
05 61 90 47 70 ou
aminovez@orange.fr



LE PATRIMOINE DE LA VILLE À L'HONNEUR

Montesquieu-Volvestre a remporté le trophée dans la catégorie « patrimoine », devançant Boulogne-sur-Gesse, Lisle-en-Dodon et Loubens-Lauragais.

Le concours « Mon beau village » a récompensé quatre « villages remarquables » du département à l'occasion du salon des maires et des collectivités locales de Haute-Garonne.

Cette opération organisée par *La Dépêche du Midi* a pour but de mettre en valeur les richesses naturelles, patrimoniales, humaines ou économiques des villes de moins de



5 000 habitants. Quatre catégories (Jeunesse, Patrimoine, Innovation et environnement, Vie locale) étaient ouvertes au concours pour récompenser les villages.

ÉCOLE DE MUSIQUE : NOUVEAUX LOCAUX

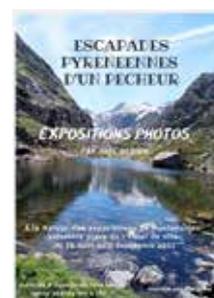
L'école de musique de l'Arize a pris possession de son nouveau local au premier étage de la Maison des associations dans lequel un studio d'enregistrement est également à disposition.

CONCERT : MUSIQUES ENTRE PIERRES

Pour la quatrième année, la commune a reconduit le partenariat avec l'association Musiques entre Pierres, présidée par le pianiste de renom Barton Bullock. Le 8 juillet, dans l'écrin de verdure du parc du Ramier, un trio tango s'est joint aux danseurs de l'association Tango du Volvestre.

EXPO PHOTO

Au mois d'août, Joël Dedieu a exposé ses photos de montagne et de pêche.



■ LES ASSOCIATIONS S'ANIMENT



FORUM DES ASSOCIATIONS 2022.

Le rendez-vous de la rentrée pour s'inscrire à une activité culturelle, sportive ou de loisir est un bon cru cette année avec plus de 30 associations représentées et une affluence continue durant tout l'après-midi.



L'HARMONIE DE SAINTE-CÉCILE OU LA CODA AVEC LEURS NOUVELLES TENUES.

CRITÉRIUM ORGANISÉ PAR LA SECTION QUILLES DU FOYER RURAL.





**ATELIERS PÊCHE, ANIMÉS
PAR JOHAN DEDIEU, DISPENSÉS
AUX PLUS JEUNES.**



**LES CONCOURS AMICAUX DE
PÉTANQUE DU MERCREDI, CET ÉTÉ,
ONT FAIT LE PLEIN DE JOUEURS.**

**LE FESTIVAL
« L'ÎLE AU THÉÂTRE » 2023
AURA LIEU LE PREMIER
WEEK-END DE JUIN.**



Archive 2022.

■ VIE ASSOCIATIVE



FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE :
LE TRAVAIL DES BÉNÉVOLES EST RÉCOMPENSÉ
PAR UN PUBLIC TOUJOURS PLUS NOMBREUX.



CHALLENGE DES BUTEURS
« MICHEL MILHORAT ET ANDRÉ CUNIBERTI »
ORGANISÉ PAR L'ASM.



CASSOULET DE LA SAINT-VICTOR
SUR LA PLACE DE LA FÊTE
AVEC PRÈS DE 300 CONVIVES.

TOUS LES MERCREDIS SOIR À 21 H, LA BELOTE
MONTESQUIVIENNE PROPOSE UN CONCOURS
EN QUATRE PARTIES À LA SALLE POLYVALENTE.



RASSEMBLEMENT VAL XV,
UNE PARTIE DU GROUPE SENIORS.



FÊTE AU PONT 2022.



LES VAINQUEURS DU TOURNOI DE TENNIS 2022. PARMIS EUX, CHANTAL ET JORIS RESTES, QUI SONT VAINQUEURS DANS LEURS CATÉGORIES RESPECTIVES.

VISITE DE L'ÉGLISE PAR JO BARRÈRE. EXPOSITION D'UN TRÉSOR MÉCONNU : LES CHASUBLES BRODÉES.

RESTAURATION DES AUTELS SAINT-JACQUES ET SAINT-JOSEPH.



LE BILLARD A SOUFFLÉ SES 20 BOUGIES

Créé en 2002 par André Minovez, le club de billard a fêté ses 20 ans d'existence le 17 septembre 2022. Il est installé à la Maison des associations depuis 2020 et la salle porte le nom de son fondateur André Minovez. Faire découvrir le billard aux plus jeunes est un objectif pour 2023, un partenariat avec les écoles et le service enfance et jeunesse est à l'étude.



Ali Kdouh, actuel président, dévoile la plaque : la salle du billard à la Maison des associations porte le nom de André Minovez.



M. le maire Frédéric Bienvenu remet la médaille de la ville à André Minovez, fondateur du Billard Club montesquien il y a vingt ans.

VIE PRATIQUE

Collecte des déchets verts

Dernier passage :
mardi 15 novembre

La collecte des déchets verts s'arrête pendant la période hivernale.

Durant cette période, les déchets verts sont à apporter directement à la déchetterie par les particuliers.

Rappel des horaires de la déchetterie

Du mardi au samedi :
8 h 45 – 12 h et 14 h – 17 h 45

Lieu-dit Hourtané

Tél. : 05 61 90 69 08

Courriel :

dechetteriemontesquieu

@cc-volvestre.fr

Nous vous rappelons que la Communauté de communes du Volvestre (CCV) a la compétence pour la gestion des déchets. Ses services vous donneront rendez-vous pour récupérer un container ou pour toute autre question sur ce sujet.

Vous pouvez les contacter au 05 61 90 99 63 ou par mail à environnement@cc-volvestre.fr

Rappel des horaires de tonte et de bricolage

Du lundi au vendredi :
9 h – 12 h et 15 h – 19 h

Le samedi :

9 h – 12 h et 15 h – 19 h

Le dimanche et les jours fériés :

10 h – 12 h et 16 h – 18 h

Arrêté préfectoral du 23 juillet 1996.

COMMUNICATION

Deux outils de communication à votre service : panneau d'informations et application smartphone.

Un deuxième panneau d'informations électronique sera mis en place prochainement au niveau du stade Jean-Castet. En 2021, la mairie a mis à disposition de ses habitants l'application mobile PanneauPocket. Si vous ne l'avez pas encore téléchargée sur votre smartphone, soyez le prochain...

Cette application est gratuite pour l'utilisateur. Elle vous permet de suivre

en direct toutes les informations émises par la mairie à l'attention des habitants (alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations...) depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de votre commune.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

COMMERCES ET SERVICES

Bureau de tabac des Arcades

Astrid Dulac-Fontan a repris le bureau de tabac au 1^{er} avril 2022.



Nicolas et son nouveau serveur.

Restaurant-grill L'Olivier

Les nouveaux gérants, Nicolas et Stéphanie, vous attendent au restaurant-grill L'Olivier avec sa terrasse ombragée, 1, rue du Moulin.

Réservation sur Facebook ou au 05 61 97 28 00.



Bientôt un nouveau dentiste

Le docteur Militzer reprend le cabinet dentaire du docteur Maylie-Ayrolles, au 11, rue Porte-Sensac dans quelques semaines. 05 61 90 38 08.

ÉTAT CIVIL DU 1^{er} JUIN 2021 AU 31 AOÛT 2022

NAISSANCES

NICOLAS GHISI Lyna, Illyana, Gisèle, 5 juillet 2021

BARDET Lucas, 24 juillet 2021

CAUHAPÉ BELLAY Maé, Michel, 24 juillet 2021

GUYOMARD Enzo, Ewen, Marius, 25 juillet 2021

ROUZIES BAUDILLON Peyo, Ulysse, Auguste, 26 juillet 2021

GARCIA ROQUES Winona, Paloma, 13 août 2021

PELOTTE Valentin, Jean, Thibaud, Bernard, Richard, 16 août 2021

GALIAY PIARRETTES Yumi, 9 octobre 2021

LLORENS Sakura, 11 octobre 2021

MORA MARTINEZ Uma, 19 octobre 2021

VALLES REIMAO Victoire, 23 décembre 2021

BERNARD CROUZET Arthur, Étienne, Georges, 11 janvier 2022

THORNEYWORK Ayla, 6 mars 2022

FRANQUINE Matéo, Christian, Valentin, 30 mars 2022

HUC CALESTROUPAT Célia, 16 avril 2022

DULAC PERIS Owenn, 19 avril 2022

BELLINI ICARD Alice, 18 mai 2022

RICART Juliette, 6 juillet 2022

RICART Maxence, 6 juillet 2022

MARIAGES

Véronique HEISS et Gilles PERNOT, 7 juin 2021

Marie-Sophie VINCENT et Benjamin RIBAT, 10 juillet 2021

Michèle CULOS et Guillaume DUCOS, 14 août 2021

Véronica VICO et Henri DUPUY, 28 août 2021

Johanna MOTTA et Mathieu VERGÉ, 4 septembre 2021

Émilie MAHIEUX et Mathieu PEYRE, 9 octobre 2021

Marie-Claude AUDOUBERT et Loïc LEFEVRE, 9 octobre 2021

Jessica PLA et Luis RIBEIRO FARIA, 4 juin 2022

Soukayna EL DARKAOUI et Mohamed NAJJARI, 4 juin 2022

Nayla KAHOUAH et Luc SOUILLA, 2 juillet 2022

Marguerite BRAIND et Clément CHOISY, 16 juillet 2022

Deborah LONGET et Barthélémy VERGÉ, 23 juillet 2022

Elisabeth DOUX et Yolan ZWOLSKI, 30 juillet 2022

Marlène LAC et Damien FLORES, 19 août 2022

DÉCÈS

ALONZO-GARCIA Roland, 17 juin 2021

LECONTE Dominique, 29 juin 2021

PONS Arlette née MILLOT, 2 juillet 2021

CROUZAT Jean, 3 juillet 2021

CROUZET Alain, 10 juillet 2021

BOUSQUET Aimé, 21 juillet 2021

FINOTTO Ferruccio, 26 juillet 2021

DANES Mafalda née AMADIO, 4 août 2021

FRANÇOIS Patrick, 12 août 2021

PELLEGRINO Jean-Pierre, 21 août 2021

BARBAZAN Marie Antoinette née PEDOUSSAUT, 27 août 2021

BAUDOY Alain, 31 août 2021

LAC Pierrette, 21 septembre 2021

LACOSTE Josette née METGES, 22 septembre 2021

GARCIA Marie née DEDIEU, 4 octobre 2021

LAC Renée née CAUBERE, 7 octobre 2021

AZALBERT Laurette, 12 octobre 2021

RAMAROHETRA Mamy, 20 octobre 2021

FAURÉ Huguette née BRUEL, 24 octobre 2021

CAZEAUX Gabrielle née MASSIP, 31 octobre 2021

SOU Mélanie née FOUNEAU, 11 novembre 2021

MONPAGENS Monique née VIGNES, 11 novembre 2021

ZENGARLI Ginette née RAYMOND, 14 novembre 2021

DELRIEU Francis, 17 novembre 2021

GARS Lucien, 25 novembre 2021

PRIEUR Gisèle née VIGINIER, 19 décembre 2021

POBE Maria née HERBER, 23 décembre 2021

VIGLIENGO Bruna née ZAMPARUTTI, 28 décembre 2021

BOURQUIN Violette née BLASZCZYNSKI, 12 janvier 2022

CLARENC Jacques, 3 février 2022

MASSAT Alexandre, 11 février 2022

ALBERT Armelle, 3 mars 2022

SAURINE Robert, 6 mars 2022

DUSSENTY Jean, 13 mars 2022

ARLANDIS Huguette née DEFRANCE, 28 mars 2022

SERVIERE Claudine, 28 mars 2022

VERGÉ Serge, 23 avril 2022

BENAC Pierre, 24 avril 2022

VERGÉ Jeanne née FERRATGÉ, 30 avril 2022

SENTENAC François, 1^{er} mai 2022

COLAÇO FRANCO Antonio, 20 mai 2022

SAHUGUEDE Claire née COUYBES, 9 juin 2022

ROGNAN Jean, 14 juin 2022

PONS Pierre, 30 juin 2022

MASINI Robert, 14 juillet 2022

FREVILLE Bernard, 25 juillet 2022

SENTENAC Henriette née DUPUY, 17 août 2022

BAROUSSE Laure, 21 août 2022

LACOSTE Roger, 31 août 2022

AGENDA

NOVEMBRE

Vendredi 4

Conférence suivie d'échanges
 « *Les virus... Un monde surprenant!* »
 proposée par Arize en santé.
 Intervenant : Lemuel Enseume.
 > Salle des fêtes

Dimanche 6

À 16 h : « Eurythmie »
 Spectacle musique et poésie.
 Organisateur : École de musique
 Participation libre
 > Salle des fêtes

Samedi 5

À 12 h 30 : Choucroute. Repas dansant avec Pyrénées Musette.
 Inscriptions auprès de Sylvie Milhorat au 06 86 96 96 59. Une permanence se tiendra au marché du mardi précédant l'événement de 10 h à 12 h.
 > Salle des fêtes

Jeudi 10

14 h 30 – 19 h : Don du Sang
 > Salle des fêtes

Vendredi 11

12 h : Commémoration au monument aux morts

Vendredi 18

Assemblée générale de la Pétanque suivie d'un repas.

Mercredi 23

À 20 h : Conférence « La Garonne insolite »
 proposée par la Pup en Vol.
 Conférencier : Patrick Caujolle
 > Salle des fêtes

Samedi 26

Exposition « Zoom sur la ville »
 > Sous la halle toute la matinée, puis à la Maison des associations jusqu'à la fin de l'année.

DÉCEMBRE

Vendredi 2

Vente de sapins
 au profit de l'école élémentaire.
 > Sous la halle

Vendredi 9

Goûter de Noël en musique
 offert par la municipalité pour les plus de 70 ans.
 Bulletin d'inscription (reçu dans vos boîtes aux lettres) à retourner à la mairie avant le 19 novembre.
 Renseignements auprès du CCAS 05 61 98 43 46.

À 20 h 30 : Théâtre

« Un monde idéal pour Cristina ? »
 de Loula Delgado, par la compagnie Tourbillon.
 > Salle des fêtes. Entrée 8 €

Samedi 10

Vide ta chambre sous la halle.
 Organisateur : Parents d'élèves école maternelle.

Dimanche 11

Halle gourmande toute la journée avec l'arrivée du père Noël à 16 h 30
 Organisateur : Association des concours agricoles.
 > Sous la halle

17 h 30 : Concert des amis de l'Église
 avec le groupe CODA et l'orgue
 > Église Saint-Victor

LE JOUR DE LA NUIT



Le 14 octobre une marche nocturne a été organisée par les communes de Montesquieu-Volvestre et de Rieux-Volvestre dans le cadre de la journée nationale du JOUR DE LA NUIT proposée par l'association Agir pour l'Environnement, soutenue par l'association des Maires de France. L'éclairage public était éteint à l'entrée de la ville pour sensibiliser les habitants à l'effet néfaste de la pollution lumineuse pour l'observation du ciel, pour la préservation de la biodiversité. Plus de 150 montesquiviens sont partis du stade dans l'obscurité pour retrouver autant de rivoirs sur les coteaux. À l'arrivée les attendaient sur une musique douce le groupe de la CODA, une boisson chaude et, surprise, le fauconnier Thimoté Heck en compagnie de son magnifique grand duc de Sibérie et de son aigle. Cette deuxième expérience nocturne encourage la prise de conscience de la nécessité de l'extinction de l'éclairage public.

NUM'AIDE

Num'aide propose des rencontres de sensibilisation au numérique animées gratuitement par Ali Kdouh. Deux ateliers ont eu lieu avant l'été. Le premier pour tout comprendre du numérique et le second sur les arnaques. Un atelier sur la cyber-sécurité est programmé cet automne, les dates restent à définir. L'atelier d'assistance au numérique se tient tous les mardis de 10 h à 12 h au Foyer communal (pl. de l'Hôtel-de-Ville). S'inscrire au 06 63 98 46 33.

SALLE DES FÊTES

Cinéma :
 tous les mardis soir
 à 21 heures.

Séance jeunes :
 un mardi par mois à 18 h.

Concours de belote :
 tous les mercredis à 21 h.

ZOOM SUR LA VILLE



La municipalité vous invite à participer à la 8^e édition de Zoom sur la ville, une exposition collective, participative et conviviale.

Le thème retenu pour 2022 : « Les moyens de transport ». La photo ne doit pas avoir plus de quatre ans. Déposez vos photos à l'accueil de la mairie ou envoyez vos fichiers numériques à serviceculture@mairiemontesquieu.fr avant le 12 novembre 2022.